

Nom et Prénom..... N° Etudiant

Tél.Email(prenom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Année de formation gérée à l'UFR Droit-Economie-Gestion

Licence

ENSEIGNEMENTS	COMPOSANTE	CHOIX	S5	S6	ECTS	CM EN H	TD/TP EN H	EVALUATIONS		SEUIL DE COMPENSATION	
								SESSION 1	SESSION 2		
BCC1. ECONOMIE					27					10/20	
Finance de marché	UFR Droit Economie Gestion		X		5	33	15	ECT	EX		
Microéconomie 3 : théorie des jeux et concurrence imparfaite			X		5	33	15	ECT	EX		
Macroéconomie 3 : croissance et cycles			X		4	33		ET	EX		
Econométrie					X	5	33	20	ECT	EX	
Histoire de la pensée économique					X	4	33		ET	EX	
1 UE au choix parmi 2 :											
Economie géographique			<input type="checkbox"/>		X	4	33		ET	EX	
Economie de l'environnement			<input type="checkbox"/>		X	4	33		ET	EX	
BCC2. MATHEMATIQUES					30					10/20	
Probabilités	UFR Sciences		X		5	24	24	ECT	EX		
Calcul différentiel et optimisation			X		5	24	24	ECT	EX		
Intégration			X		5	24	24	ECT	EX		
Inférence statistique					X	5	24	24	ECT	EX	
Algèbre linéaire pour l'analyse numérique					X	5	24	24	ECT	EX	
Equations différentielles et résolution numérique					X	5	24	24	ECT	EX	
BCC3. TRANSVERSE					3					7/20	
Anglais 3	UFR Sciences		X		2		18+6	ECT	EX		
PPEI 3	Direction en charge de la formation et de la réussite			X	1		Atelier(s)	VSN	VSN		
Stage facultatif			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
TOTAL ANNUEL					60						

- UE : Unité d'enseignement.
- S5 : Semestre 5 – S6 : Semestre 6.
- CM : Cours magistral - TD : Travaux dirigés – TP : Travaux pratiques
- PPEI : projet personnel d'étude et d'insertion
- BCC : Bloc de compétences et de connaissances

Modalités de contrôle des connaissances :

VSN : validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant ».

ECT : Evaluation continue et terminale ou Evaluation continue non intégrale (en deux sessions) :

Pour les UE prises en charge par l'UFR Droit, Economie, Gestion :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 50% note de contrôle continu de session 1 reportée et 50% note d'examen de session 2.

Pour la plupart des UE prises en charge par l'UFR Sciences :

- Session 1 : 40% note contrôle continu + 60% note examen de fin de semestre
- Session 2 : 100% note d'examen de session 2

Modalités ou pondérations spécifiques pour les UE de Projet bi-disciplinaire, Interrogations orales de mathématiques, Analyse hilbertienne, Méthodes statistiques de prévision, Anglais, Activités physiques et sportives et artistiques, Arts et culture.

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

EX : Evaluation de session 2, dont les modalités sont précisées au moment de la convocation.

Conditions de validation de l'année de Licence :

- Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, ET
- Moyenne du BCC « Economie » supérieure ou égale à 10/20 ; ET
- Moyenne du BCC « Mathématiques » supérieure ou égale à 10/20 ; ET
- Moyenne du BCC « Transverse » supérieure ou égale à 7/20 ; Attention : les UE évaluées en « VSN » doivent obligatoirement être validées « ADMIS », faute de quoi le BCC et l'année seront « Ajourné(s) », quelle que soit la moyenne obtenue.
- Remarque : les UE se compensent au sein des BCC mais les BCC ne se compensent donc pas entre eux.

"Attention ! Pour valider le diplôme de Licence (180 ECTS), vous devez obligatoirement avoir passé le test de **certification en anglais** au cours de l'année de Licence 3".

ECTS complémentaires

ENSEIGNEMENTS	COMPOSANTE	CHOIX	S5	S6	ECTS	CM EN H	TD/TP EN H	EVALUATIONS		
								SESSION 1	SESSION 2	
Economie du développement	UFR Droit Economie Gestion		X		4	33		ET	EX	
Projet bi-disciplinaire				X	6		15	ECT	EX	
Interrogations orales de mathématiques	UFR Sciences			X	2,5		6	ECT	EX	
Analyse hilbertienne				X	2,5	12	12	ECT	EX	
Méthodes statistiques de prévision				X	2,5	12	12	ECT	EX	
1 UE au choix parmi 2 :										
- Activités physiques sportives et artistiques		<input type="checkbox"/>	X			2,5		24	ECT	EX
- Arts et culture		<input type="checkbox"/>	X			2,5		25	ECT	EX
TOTAL ANNUEL					20					

Conditions de validation de l'année de Diplôme Universitaire (LDD + UE complémentaires) :

- Résultat « admis » à l'année de Licence ; ET
- Moyenne de l'année de Licence et des ECTS complémentaires supérieure ou égale à 10/20.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (Accès aux services numériques et adresse mail « Paris-Saclay ») via <https://adonis.u-psud.fr/activation> (unique contact pour toute communication administrative) et avoir pris connaissance du Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à cette fiche pédagogique consultables sur le site :<https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant